

## Prestation conseil-logement en ergothérapie

### « Bien chez moi »

## Les grands principes de fonctionnement

### Objectif

---

Les ergothérapeutes ont pour rôle d'analyser l'environnement au domicile de la personne âgée et peuvent la conseiller dans l'adaptation de son logement.

Ces professionnels prennent en compte les habitudes de vie, les capacités actuelles ou futures éventuelles, les difficultés au quotidien de la personne ainsi que l'état du bâti. Ils proposent les solutions à envisager pour améliorer le confort, la sécurité et l'ergonomie du logement.

#### Les solutions proposées concernent :

- l'apprentissage de gestes du quotidien et l'apprentissage à la compensation en cas de fragilité spécifique,
- le choix d'équipement d'aides techniques,
- les conseils relatifs à l'aménagement du bâti en cas de besoins de travaux.

### Organisation et publics concernés

---

La prestation d'ergothérapie est actuellement en phase expérimentale dans les régions Bretagne, Ile de France, PACA et Rhône-Alpes.

Pour bénéficier de ce service, les personnes doivent être des retraités Agirc ou Arrco, quels que soient leurs niveaux d'autonomie et de ressources, et avoir 75 ans et plus.

### Le financement

---

Le financement de cette prestation conseil-logement est majoritairement pris en charge par les caisses de retraite Agirc et Arrco, une participation de 15 € est demandée à chaque allocataire, soit environ 3 % de son coût total.

### La démarche « Bien chez moi »

---

#### Un service en trois étapes :

- 1 – Une visite à domicile : l'ergothérapeute analyse avec la personne les difficultés et les risques rencontrés dans l'habitation, notamment les risques de chute. L'ergothérapeute échange sur les contraintes et les habitudes de vie de la personne.
- 2 – Un bilan à l'attention de la personne âgée : il comprend des propositions sous formes de solutions simples et pratiques (aménagement, précautions à prendre quotidiennement...).
- 3 – Une orientation du bénéficiaire pour le suivi de la prise en charge, notamment pour les travaux les plus significatifs à réaliser.

